service presse
Ville de Marseille
fiche presse

Septembre 2009

Les Jardins Secs de la Ville de Marseille

La Ville de Marseille, soucieuse d'être à la pointe du développement durable développe de nouveaux type d'aménagements paysagers dans ses parcs et jardins : « les Jardins Secs ». Avec ses 54 parcs d'une superficie supérieure à 1 hectare, la Ville reste attentive à l'économie en eau à venir, économie qui sera notamment réalisée grâce à la résistance des espèces plantées.

L'objectif principal de ces Jardins Secs est de mettre en œuvre des techniques de développement durable dans l'aménagement et l'entretien des espaces paysagers marseillais.

© Jardin botanique - Parc Borély

➢ Qu'est-ce qu'un Jardin Sec ?

Un Jardin Sec est un jardin économe en eau, composé de plantes tolérant la sécheresse et adaptées au climat méditerranéen. Ces plantes ont :

- des feuilles persistantes ou grises et pourvues de poils pour limiter les pertes en eau
- des feuilles de taille réduite allant jusqu'à se transformer en épines
- un double système racinaire
- une production d'essences aromatiques générant un micro-climat de la plante

service presse
Ville de Marseille
courriel : dgcre-service-presse@mairie-marseille.fr
tél. : 04 91 14 65 25 ou 06 32 28 93 71 - fax : 04 91 14 65 07
58, boulevard Charles-Livon - 13007 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

➢ Réaliser un Jardin Sec à Marseille

I - Les plantes :

1. Choisir des **plantes originaires du bassin méditerranéen** ou d'autres régions du monde dont le climat est comparable au nôtre.

Ces plantes sont :
- adaptées au sol calcaire
- résistantes à la sécheresse
- résistantes au froid de l'hiver

2. **Planter à l'automne** pour :
- bénéficier des pluies de la saison
- que la plante pousse et se fixe avant l'hiver
- que la plante arrive à passer le premier été

3. **Utiliser des plantes de petit volume**. Plus la plante est petite, plus elle a de chances de s'adapter à la sècheresse en produisant une racine profonde. Un bon système racinaire est primordial.

Quelques espèces adaptées :

- l'Aubépine *(Crataegus monogyna)*
- le Laurier sauce *(Laurus nobilis)*
- la Fétuque bleue *(Festuca glauca)*
- le Chèvrefeuille *(Lonicera etrusca)*
- le Figuier de Barbarie *(Opuntia)*

© Jardin Méditerranéen – Parc Borély

service presse
Ville de Marseille
courriel : dgcre-service-presse@mairie-marseille.fr
tél. : 04 91 14 65 25 ou 06 32 28 93 71 - fax : 04 91 14 65 07
58, boulevard Charles-Livon - 13007 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

II - L'entretien :

1. **L'arrosage est très important** la première année. Pour habituer les plantes à la sécheresse, il faut arroser le moins souvent possible mais abondamment, ainsi les racines iront chercher l'eau plus longtemps en profondeur.

2. **Procéder à un binage superficiel quelques jours après l'arrosage**. Il réduit les pertes par évaporation en conservant mieux l'humidité dans le sol.

3. **Mieux vaut prévoir le paillage la 2ème année**. Pendant la période estivale, le paillage retient l'humidité du sol, l'hiver, il protège les souches des plantes des fortes gelées. Il permet aussi de limiter le développement des plantes indésirables.

Le paillis peut être constitué de différents matériaux : écorces, paillettes de lin, coques de cacao, graviers, galets, sable…

4. **Le désherbage doit être manuel**, et respectueux de l'environnement c'est-à-dire sans produits chimiques.

5. **La taille doit être effectuée de manière légère**, après la floraison, pour favoriser la ramification, en laissant les déchets sur place. Ils serviront d'apport de matière organique utile aux plantes et micro-organismes du sol.

6. **Les traitements correspondent à une lutte biologique** contre les maladies et les ravageurs, qui préserve les auxiliaires naturels du jardinier (coccinelles, syrphes etc…). L'usage des pesticides doit être limité voir abandonné. La diversité des espèces plantées favorise un équilibre naturel comme dans la garrigue.

Si une plante est fréquemment malade, la remplacer. Traiter en dernier recours avec des produits peu virulents, pour éviter la réduction à néant de cet équilibre par des produits trop nocifs.

service presse
Ville de Marseille
courriel : dgcre-service-presse@mairie-marseille.fr
tél. : 04 91 14 65 25 ou 06 32 28 93 71 - fax : 04 91 14 65 07
58, boulevard Charles-Livon - 13007 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr

service presse
Ville de Marseille
fiche presse

➢ La Charte Chantiers Verts Durables

En mai 2009, **la Ville de Marseille a mis en place une « charte chantiers verts durables »** dont l'objectif est de mettre en œuvre des techniques de développement durable dans l'aménagement et l'entretien des espaces paysagers marseillais.

Parmi les démarches durables mises en place, on retrouve : des lâchers d'auxiliaires (coccinelles) pour lutter contre les pucerons, la production de mulch ou encore le désherbage à la flamme.

Le Jardin botanique du Parc Borély

Le Jardin botanique de la Ville de Marseille, inauguré en 1918 sur son site actuel, présente plus de 3 500 espèces végétales différentes.

Il regroupe plusieurs espèces thématiques, parmi lesquels :

- Le jardin méditerranéen

Il rassemble des plantes originaires du bassin méditerranéen ou d'autres régions du monde dont le climat est comparable à celui de Marseille. Ces plantes sont toutes résistantes à la sécheresse, ce qui permet de ne pas arroser le jardin.

- Le jardin des plantes succulentes

Il comprend une cinquantaine d'espèces d'agaves pouvant résister au climat méditerranéen. Les plus frileuses sont regroupées sous une serre avec d'autres cactées de collection.

- Le palmetum

Il regroupe une soixantaine d'espèces de palmiers rustiques supportant le climat marseillais.

© Jardin Méditerranéen – Parc Borély

Contact Presse : Anthony GIORDANO - Stéphanie LAURIN 06 32 28 93 71

service presse
Ville de Marseille

courriel : dgcre-service-presse@mairie-marseille.fr

tél. : 04 91 14 65 25 ou 06 32 28 93 71 - fax : 04 91 14 65 07
58, boulevard Charles-Livon - 13007 Marseille
espace presse en ligne : www.marseille.fr